

Montréal, le 13 mars 2008

Par courriel

M^e Jocelyn B. Allard
Directeur, Affaires juridiques et réclamations et
Avocat en chef adjoint
Société en commandite Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Demande de modifier les tarifs de SCGM à compter du 1^{er} octobre 2008
Dossier de la Régie : R-3662-2008

Cher confrère,

La Régie accuse réception de la lettre que vous lui transmettiez, de même qu'aux intervenants du dossier R-3630-2007, le 7 courant relativement à la baisse d'impôt sur le revenu et à la quote-part payable à l'Agence de l'efficacité énergétique.

Cette lettre et les demandes qu'elle contient est versée au dossier tarifaire 2009 de SCGM (R-3662-2008) et seront donc portées à l'attention de la formation désignée pour traiter de ce dossier.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/pl

c.c. Tous les intervenants au dossier R-3630-2007